

Equipement §)	HCR	(E)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans HCR
Feux de position	R-81	(E)	
Feux rouges	R-81	(E)	
Feux stop			
Cilignoteurs	av	1	(E)
			ar 2a (E)
Catadioptrés	av		I (E)
Feux de gabarit	av		
Feux complément.	HB	(E)	
Eclairage plaque	2/ séparés au centre		
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	2/ BOSCH O 320 143 013		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	MFRCEDES-BENZ	280 C	
Homologation N°	CH	0541 02	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1500	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	13,98
Poids total	1965	Cylindrée	2746

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, sur montant avant de porte.
- Jantes : 6 J x 14 H2 acier ou alliage léger.
- §) Equipement : le constructeur ne monte pas les feux de brouillard arrière (sans douilles et sans câbles); livrable sur demande avec réglage automatique de la vitesse (Tempomat).

A noter dans le permis de circulation:
 (102) - Charge utile de la galerie, maximum 80 kg.

ck
 Lieu et date de l'homologation
 Schlieren, 5./6.4.77

Voiture
de tourisme

MERCEDES - BENZ

280 C (123 050)

CH 0541 02

Fiche complémentaire I.

Complément du 20.11.78 à Berne - Ad

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h; AD; iA 3,54 = 77 dB/A

à proximité de l'échappement: 86 dB/A à 4125 t/min

Complément du 30 juin 1980 à Berne - Br

Mesure des gaz conforme selon ECE 15, modification 03